Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) leur a ordonnés [de sacrifier] deux brebis pour le garçon et une seule pour la fille.

ʿÂ'ishah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) leur a ordonnés de sacrifier, pour le garçon, deux brebis similaires ; et pour la fille, une seule brebis.

[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par Aḥmad]

Dans ce hadith, ʿÂ'ishah (qu'Allah l'agrée) informe du fait que le Prophète (sur lui la paix et le salut) leur a ordonnés de sacrifier - c'est-à-dire : d'égorger pour la naissance - du nouveau-né (garçon) deux brebis similaires dans l'âge, la grosseur et la qualité. De même, il leur a ordonnés de sacrifier une seule brebis (pour la naissance) de la fille nouvellement née.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/64667